GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, arrêtée
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphonique, télédiffusion, télédétection
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à thuya (cèdre)
— — — à bouleau
— — — à peuplier
— — — à pommetier
Pessière
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge (plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à sapin et/ou épinette
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin gris
— — — à peuplier
— — — (plantation d'épinette blanche)
— — — (plantation d'épinette de Norvège)
— — — (plantation d'épinette noire)
— — — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — — à sapin et/ou épinette blanche (plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à pin gris
— — — à peuplier
— — — à mélèze
— — — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge (plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Cédrière
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin gris
— — — à pruche
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Pruchière
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin gris
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de pruche)
MÉLÈZE
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou rouge
— — — à pin gris
— — — à pruche
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze laricin)
— — — (plantation de mélèze japonais)
— — — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu résineux tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (R)
— — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — — avec thuya	F1 Th	F1 Th (R)
— — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
Résineux à feuillus tolérants épinette noire ou rouge	Rs S	Rs S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Rs S	Rs S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Rs E	Rs E (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Rs Er	Rs Er (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Rs Epr	Rs Epr (R)
Résineux à feuillus blancs avec sapin	Rb S	Rb S (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Rb E	Rb E (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Rb Er	Rb Er (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Rb Epr	Rb Epr (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peuplerale avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Feuillus résineux	Epr Dr	Epr Dr (R)
Feuillus résineux	Er R	Er R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (F)
— — sur station humide	M Fh	M Fh (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — d'essences (plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
Peuplerale
Peuplerale rouge
Frênière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à peuplier jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de peuplier jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jeune

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, aéroport, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en dentier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisses légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche inventoriées: ⊖ 10-50% ⊗ 50-99%

ORIGINE

Coupe totale
Coupe partielle
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	130-50	50-80
50	41-60	180-50	50-80
70	61-80	180-50	50-80
90	81-100	180-50	50-80
120	101 et plus	180-70	70-120

FORÊT HÉQUIENNE

Jk (jaune inégienne): Peuplement à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre C et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre C et 50 ans.

Vk (vieux inégienne): Peuplement à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges ont plus de 50 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 50 %	m
Forte	46 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a
Inventoriée	accessible de pentes	s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E1 C3 pp 50 m C — classe de pente, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

S 1 E1 C3 pp — classe de pente, classe d'âge, groupe de l'origine, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous-group. d'essences, groupement d'essences

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m 1	17m 2	12m 3	7m 4	4m 5	1m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : CAUTHIER, HUENT & ASS.
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 96
Unité d'aménagement — -1
Unité de sondage — 2
Mode de tenure ou de gestion — 0
Bloc d'aménagement — 00
Concessionnaire ou autres — 17
Bassin hydrographique — 22406
Bassin primaire — 2
Bassin secondaire — 4
Unité de gestion privée
Municipalité — 97100
Division de recensement — 7
Municipalité — 0
Cadastre
Parcelle — 4366*
Région écologique — 10a

Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 MINGANIE.

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/2/88
Déclinaison magnétique :25° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12 E 8	12 F 5		
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12 E 1	12 F 4		
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.

12 F/4 S.O.

ÎLE D'ANTICOSTI